

# COMMUNE DE RUEIL-MALMAISON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

## DÉCISION MUNICIPALE N° 2020/120

DATE D'AFFICHAGE : 24 JUIN 2020

Enregistré à la Préfecture

24 JUIN 2020

DES HAUTS-DE-SEINE

**OBJET :** Fixation des tarifs pour le conservatoire à Rayonnement Régional pour l'année 2020/2021.

Le Maire de Rueil-Malmaison,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2122-22 et L. 2122-23 ;

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-18 et L 2122-20 ;

Vu la délibération n°138 du 1 juillet 2019 fixant en dernier lieu les tarifs du Conservatoire à Rayonnement Régional ;

Considérant la nécessité de modifier les tarifs du Conservatoire à Rayonnement Régional ;

PROPOSE les tarifs des activités culturelles pour l'année scolaire 2020/2021 en fonction des sept tranches de quotients de ressources tels qu'ils ont été adoptés pour calculer les participations familiales aux activités socio-scolaires.

RAPPELLE que des frais de dossier, non remboursables quels que soient les résultats aux tests ou concours d'entrée y compris en cas de désistement, seront demandés lors de la pré-inscription ou ré-inscription.

INDIQUE que pour l'ensemble des activités, le versement intégral des droits au moment de la régularisation de l'inscription en début d'année scolaire, avant la reprise des cours, et non remboursable, sauf cas de force majeure (maladie, déménagement, raisons professionnelles) pour lesquels les justificatifs seront fournis et soumis à l'appréciation de la Direction des Affaires Culturelles avant toute décision de remboursement partiel.

DIT que pour tout versement supérieur ou égal à 500 €, il est proposé un règlement échelonné en trois fois : 1<sup>er</sup> versement lors de l'inscription, 2<sup>ème</sup> versement avant fin décembre et 3<sup>ème</sup> versement avant fin mars et qu' en cas de retard dans ces versements, le Conservatoire pourra suspendre les cours jusqu'à régularisation.

INDIQUE que la location d'instruments s'adresse prioritairement aux débutants rueillois de 1<sup>ère</sup> année.

RAPPELLE que Conformément à la délibération n°7 du 11 février 2013, un tarif particulier pour les élèves souhaitant effectuer un stage ponctuel au Conservatoire a été fixé à 250€ par semaine de stage et par élève.

DIT que les inscriptions en cours d'année donneront lieu à un calcul des frais au prorata en prenant le trimestre comme base.

FIXE les tarifs du Conservatoire à Rayonnement Régional, pour l'année scolaire 2020/2021, comme suit :

<b><u>Tarifs par cycles et niveaux</u></b>		<b>Rueil</b> Tarif de base hors quotient	<b>Extérieurs</b>	
			<b>92</b>	<b>Hors 92</b>
<b><u>MUSIQUE / DANSE</u></b>	<b><u>EVEIL</u></b> Eveil Musique/Danse	<b>220 €</b>	<b>Non admis</b>	
	<b><u>INITIATION</u></b> Formation Musicale (seule) CI/ICE-CM Danse : Initiation	<b>320 €</b>	<b>Non admis</b>	
	<b><u>TARIF 1 (cycles amateurs)</u></b> Instruments ; chant ; danse (dominante) : Initiation (sauf danse) Cycle 1	<b>420 €</b>	<b>955 €</b>	<b>1270 €</b>
	<b><u>TARIF 2 (cycles amateurs)</u></b> Instruments ; chant ; danse (dominante) : Cycle 2 Cycle 3	<b>615 €</b>	<b>1160 €</b>	<b>1470 €</b>
	<b><u>TARIF 3 (cycles pré-professionnels)</u></b> Instruments ; Chant ; Danse ; Formation Musicale (dominante) : Pré-Spécialisé ; Cycle Spécialisé Cycle de Perfectionnement Préparation Concours Internationaux	<b>850 €</b>	<b>Selon quotient allant de 850€ à 1350€</b>	
	Licence (hors inscription Université)	<b>250€</b>	<b>250€</b>	<b>250€</b>
<b><u>ART DRAMATIQUE</u></b>	<b><u>INITIATION</u></b> en partenariat avec le Théâtre-André- Malraux	<b>205 €</b>	<b>395 €</b>	<b>450 €</b>
	<b><u>CYCLE 1</u></b>	<b>310 €</b>	<b>830 €</b>	<b>1190 €</b>
	<b><u>CYCLE 2</u></b>	<b>415 €</b>	<b>960 €</b>	<b>1290 €</b>
	<b><u>CYCLE 3 et SPECIALISE</u></b> en partenariat avec le CRD de St- Germain-en-Laye	<b>520 €</b>	<b>Selon quotient allant de 520€ à 1090€</b>	

<b>Tarifs spécifiques</b>		<b>Rueil</b> Tarif de base hors quotient	<b>Extérieurs</b>	
			<b>92</b>	<b>Hors 92</b>
<b>CHAM-CHAD</b>	<b>Élémentaire (CM1-CM2)</b> en partenariat avec l'école Les Trianons	<b>220 €</b>	<b>400 €</b>	<b>450 €</b>
	<b>Collège (6e, 5e, 4e, 3e)</b> en partenariat avec le collège Jules Verne	<b>320 €</b>	<b>560 €</b>	<b>640 €</b>
<b>AUTRES</b> Pratique en ateliers (seul) ; UV complémentaire de DEM (seul) ; Discipline d'érudition (seule) ; Parcours personnalisé (hors cursus) Discipline individuelle supplémentaire (en cursus)		<b>320 €</b>	<b>600 €</b>	
<b>ATELIERS D'INITIATION DELOCALISES (6-10 ans)</b> 3h : demi-journée 1h30 : soirée		<b>230 €</b> <b>115 €</b> tarif unique	<b>Non admis</b>	
<b>PRATIQUE COLLECTIVE (seule)</b> Orchestres, Ensembles, Chœurs...		<b>150€ tarif unique</b>		

**Frais de dossier** (non remboursables et non déductibles des frais d'inscription)

25 € : Eveil, Initiation, Tarifs 1 et 2, CHAM-CHAD, Art Dramatique, Autres, Pratique Collective

35 € : Tarifs 3 et 4, Licence

**Correspondance des tarifs rueillois en fonction des Quotients familiaux**

(sauf tarif unique : Pratique collective, Licence, Location d'instrument)

Tranche	Tranche	Eveil	Initiation + Autres	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Cham Élémentaire	Cham Collège	AD Initiation	AD Cycle 1	AD Cycle 2	AD Cycle 3
	Tarif base hors QF (T8)	220 €	320 €	420 €	615 €	850 €	220 €	320 €	205 €	310 €	415 €	520 €
<b>T1</b>	0 à 274 €	140,80 €	204,80 €	168,80 €	393,60 €	544,00 €	140,80 €	204,80 €	131,20 €	198,40 €	265,60 €	332,80 €
<b>T2</b>	274,01 à 485 €	140,80 à 154,00 €	204,80 à 224,00 €	168,80 à 194 €	393,60 à 430,50 €	544,00 € à 595,00 €	140,80 à 154,00 €	204,80 à 224,00 €	131,20 à 143,50 €	198,40 à 217,00 €	265,60 à 290,50 €	332,80 à 364,00 €
<b>T3</b>	485,01 à 725 €	167,20 à 154,00 €	224,00 à 243,20 €	194 à 219,20 €	430,50 à 467,40 €	595,00 à 646,00 €	154,00 à 167,20 €	224,00 à 243,20 €	143,50 à 155,80 €	217,00 à 235,60 €	290,50 à 315,40 €	364,00 à 395,20 €
<b>T4</b>	725,01 à 1048 €	167,20 à 180,40 €	243,20 à 262,40 €	219,20 à 244,40 €	467,40 à 504,30 €	646,00 à 697,00 €	167,20 à 180,40 €	243,20 à 262,40 €	155,80 à 168,10 €	235,60 à 254,20 €	315,40 à 340,30 €	395,20 à 426,40 €
<b>T5</b>	1048,01 à 1606 €	180,40 € à 193,60 €	262,40 € à 281,60 €	244,40 € à 369,60 €	504,30 à 541,20 €	697,00 à 748,00 €	180,40 à 193,60 €	262,40 à 281,60 €	168,10 à 180,40 €	254,20 à 272,80 €	340,30 à 365,20 €	426,40 à 457,60 €
<b>T6</b>	1606,01 à 2332 €	193,60 € à 206,80 €	281,60 € à 300,80 €	369,60 à 394,80 €	541,20 à 578,10 €	748,00 à 799,00 €	193,60 à 206,80 €	281,60 à 300,80 €	180,40 à 192,70 €	272,80 à 291,40 €	365,20 à 390,10 €	457,60 à 488,80 €
<b>T7</b>	2332,01 à 3060 €	206,80 € à 220,00 €	300,80 à 320,00 €	394,80 à 420,00 €	578,10 à 615,00 €	799,00 à 850,00 €	206,80 à 220,00 €	300,80 à 320,00 €	192,70 à 205,00 €	291,40 à 310,00 €	390,10 à 415,00 €	488,80 à 520,00 €

**Tarifcation par quotient familial pour le tarif 3 non rueillois (cycles préprofessionnels, licence) en musique et danse :**

Tranche	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8
Tarif	850 €	924 €	998 €	1 072 €	1 146 €	1 220 €	1 349 €	1 350,00 €
Quotient	0 à 274 €	274,01 à 485 €	485,01 à 725 €	725,01 à 1048 €	1048,01 à 1606 €	1606,01 à 2332 €	2332,01 à 3060 €	A partir de 3060,01 €

**Tarification par quotient familial pour le tarif 3 non rueillois (cycle 3 et cycle spécialisé) en art dramatique :**

Tranche	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8
Tarif	520 €	613 €	706 €	799 €	892 €	985 €	1 078 €	1 090,00 €
Quotient	0 à 274 €	274,01 à 485 €	485,01 à 725 €	725,01 à 1048 €	1048,01 à 1606 €	1606,01 à 2332 €	2332,01 à 3060 €	A partir de 3060,01 €

**Tarification spécifique pour les enfants issus du CAE (chœur à l'école), OAE (orchestre à l'école) :**

Une tarification spécifique est introduite pour les enfants bénéficiant du dispositif CAE (chœur à l'école) et OAE (orchestre à l'école) voulant accéder au cursus du premier cycle, (Tarif 1 avec une réduction de 50%) pour les 4 premières tranches de quotient :

Tranche	Tarif 1 pour élèves issus du CAE et de l'OAE	Quotient
T1	84,40 €	0 à 274 €
T2	84,40 à 97 €	274,01 à 485 €
T3	97 à 109,60 €	485,01 à 725 €
T4	109,60 à 122,20 €	725,01 à 1048 €

**Location d'instrument**

Droit d'inscription annuel	0 €
Instruments : location trimestrielle	45 €
Zarb : location annuelle	120,00 €

La présente décision sera inscrite au registre des délibérations.

Fait à Rueil-Malmaison, le 23 JUIN 2020

**Patrick OLLIER**  
Ancien Ministre  
Maire de Rueil-Malmaison  
Président de la Métropole du Grand Paris